



## Fiche de traitement : Dématérialisation des marchés publics N°10 - 1 - 24/02/2011

Organisme	SMTC		
Traitement	ATEXO		
Date de mise en œuvre	2006		
Finalité principale	Dématérialisation des marchés publics		
Détail des finalités du traitement	<ul> <li>la publication, la transmission et la mise à disposition par voie électronique des documents relatifs aux offres de marchés publics réalisées par les organismes publics soumis au code des marchés publics;</li> <li>la réception des offres et les réponses liées à la passation d'un marché public;</li> <li>la tenue du journal des évènements pouvant contenir notamment: la mention de la mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence, du règlement de consultation, du dossier de consultation des entreprises et des modifications qui ont pu y être apportées, de la liste des personnes ayant téléchargé les documents, la mention de tous les échanges d'information intervenus avec ces personnes, les références des candidatures et des offres reçues;</li> <li>la gestion sécurisée des candidatures, des offres, des notifications et des courriers nécessaires à la passation d'un marché public.</li> </ul>		
Service chargé de la mise en œuvre	Pôle Commande Publique		
Fonction de la personne ou du service auprès duquel s'exerce le droit d'accès	Pôle Commande Publique – Rédacteurs de marché		
Catégories de personnes concernées par le traitement	Agents chargés du suivi de la procédure de passation du marché public (Rédacteurs des marchés) Personnes répondant à une offre de marché public		
Données traitées	Catégorie Agents chargées du suivi de la procédure de passation du marché public Personnes répondant à l'offre  Dossier de consultation	nom, prénom, adresse professionnelle, fonctions, téléphone, télécopie, adresse mail, certificat électronique et éléments de signature électronique  nom, prénom, adresse professionnelle, fonctions, téléphone, télécopie, adresse mail et, le cas échéant, certificat électronique et éléments de signature électronique  documents nécessaires à la procédure de passation des marchés publics et notamment :  l'avis d'appel public à la concurrence  le dossier de consultation des entreprises  le règlement de consultation  les autres pièces administratives et/ou techniques du marché	
	Réponses faites	réponses faites à ces offres par les candidats ainsi que les pièces justificatives qui y sont attachées (article 45 du code des marchés publics) : enveloppe candidature et enveloppe offre	

Destinataires	Catégorie	Données concernées	
	Rédacteurs des marchés	Toutes	
Durée de conservation	Durée nécessaire à la passation du marché public.		
	Ensuite ces données font l'objet d'un archivage sur un support informatique distinct et dont l'accès est sécurisé et restreint aux personnes destinataires des données. Cet archivage est effectué conformément aux délais de prescription légaux applicables aux documents des dossiers de marchés publics		
Mise à jour	24/02/2011, création		
Texte CNIL de référence	DI-003 - Dématérialisation des marchés publics		